

Comment piloter une allocation tactique à 12 mois sans risquer une déformation de son allocation stratégique ?

Les fondements de l'allocation stratégique : une vision de long terme

Quels que soient l'environnement économique, financier ou géopolitique, il est essentiel de disposer d'un **cap et d'objectifs d'investissement clairs à long terme** : c'est le rôle de l'**allocation stratégique**, première étape clé de la construction d'un portefeuille de placements financiers.

Comment construire votre allocation stratégique ?

L'allocation stratégique cible vise à définir la répartition fixe la plus appropriée et les principaux équilibres entre les différentes classes d'actifs de vos investissements et cohérente avec :

- Votre recherche d'adéquation actif / passif
- Votre taux de couverture du SCR
- Vos objectifs de rendement comptable et de performance financière
- Votre prise de risque acceptée (se traduisant notamment par le provisionnement de PDD* ou PRE*)

Elle est généralement construite à partir des travaux d'analyse des données de performances et de risque historiques - observations réelles constatées - des classes d'actifs sélectionnées. Ces travaux, qui reposent sur des modèles déterministes et stochastiques, permettent ainsi de définir le poids respectif dans votre portefeuille de chacune des classes d'actifs sélectionnées et la diversification optimisée qui en résulte.

À titre d'illustration, vous trouverez ci-dessous les performances historiques des actions de la zone euro, des obligations « Investment Grade » (états et entreprises) libellées en euro, ainsi que des instruments du marché monétaire en euro, et leur niveau de risque associé :

Période d'observation : 2002-2024	Performance annualisée constatée	Volatilité	Niveau de risque
Actions zone euro	4,1%	17,5%	Elevé
Obligations euro	3,2%	4,2%	Moyen
Instruments monétaires euro	1,1%	0,5%	Faible

Source : Bloomberg, Prevaal Finance

*Provisions pour dépréciation durable, provision pour risque d'exigibilité

La pertinence de formaliser une allocation stratégique pour la gestion assurantielle

Une fois défini, le cadre l'allocation stratégique offre plusieurs atouts majeurs :

- Des placements en représentation des fonds propres vous permettant d'associer rendement et maîtrise du risque de marché. Il s'agit de mettre en place une diversification (monétaire, obligataire, actions, etc) conforme :
 - A votre capacité d'absorber des baisses de marchés avec le risque de provisionnement sous-jacent (provision pour dépréciation à caractère durable et provision pour risque d'exigibilité)
 - A vos contraintes de taux de couverture du SCR
 - A vos objectifs de produits financiers pluriannuels
- Une durée de votre passif équivalente à celle de vos actifs en couverture. Cela vous permet de vous assurer qu'en cas de hausse ou de baisse des taux, l'évolution de la valorisation de votre passif sera identique à celle de vos actifs. Ce point est très important dans le cadre du pilotage de votre SCR de taux. Plus l'adéquation actif/passif est parfaite plus le SCR de taux est faible
- Des flux d'écoulement de vos placements permettant de couvrir largement vos besoins de passif

L'allocation tactique : piloter dans le respect du cap stratégique

Après avoir établi ce socle stratégique, une **deuxième étape** clé consiste à gérer dynamiquement cette allocation dans le temps. Cela passe par la mise en place de marges tactiques de déviation de l'allocation stratégique fixe pour un pilotage optimal au quotidien.

Le principe est simple : améliorer à court terme le profil rendement / risque de l'allocation stratégique, en déterminant des poids **minimum** et **maximum** pour chacune des classes d'actifs présentes, anticiper et s'adapter temporairement aux conditions de marché, pour en tirer avantage ou s'en protéger ponctuellement, **sans remettre en cause l'allocation stratégique de long terme**.

Concrètement, la définition de bornes pour chaque classe d'actifs permet par exemple :

- D'arbitrer lorsque les marchés sont à des niveaux élevés (réduction des expositions lorsqu'une borne haute est atteinte)
- D'investir lorsque les marchés sont bas (rehaussement des expositions lorsqu'une borne basse est atteinte)

Vous pouvez également choisir de vous repositionner **exactement à l'allocation stratégique**, sans attendre que les bornes soient atteintes, notamment lorsque l'évolution des marchés (taux ou actions) vous semble trop incertaine.

La discipline : clé du succès stratégique et tactique

Une gestion efficace suppose une discipline stricte, aussi bien sur :

- La définition et la stabilité de l'allocation stratégique, qui reste la référence de long terme et permet de faire face sereinement aux aléas de marché
- L'application stricte des marges de manœuvre définies de l'allocation tactique, qui ne doit pas dériver en gestion opportuniste désordonnée

En effet, le pilotage tactique, s'il n'est pas maîtrisé, introduit un risque supplémentaire :

- Celui d'une mauvaise lecture du marché
- Ou d'une déviation durable de la stratégie initiale si les bornes ne sont pas respectées, avec les multiples impacts négatifs qui en résultent

Le rôle de l'allocation tactique est donc d'ajuster finement à court terme sans remettre en cause le cap long terme de l'allocation stratégique.

En conclusion, l'allocation stratégique constitue le cap à suivre et l'allocation tactique les marges de manœuvre à respecter. Elles sont complémentaires, il est ainsi important de les définir d'une manière pérenne. Une étude ALM annuelle doit être faite afin de s'assurer de la pertinence de l'allocation stratégique et de ses marges tactiques afin de s'assurer de leur robustesse en fonction de vos paramètres d'investissement.

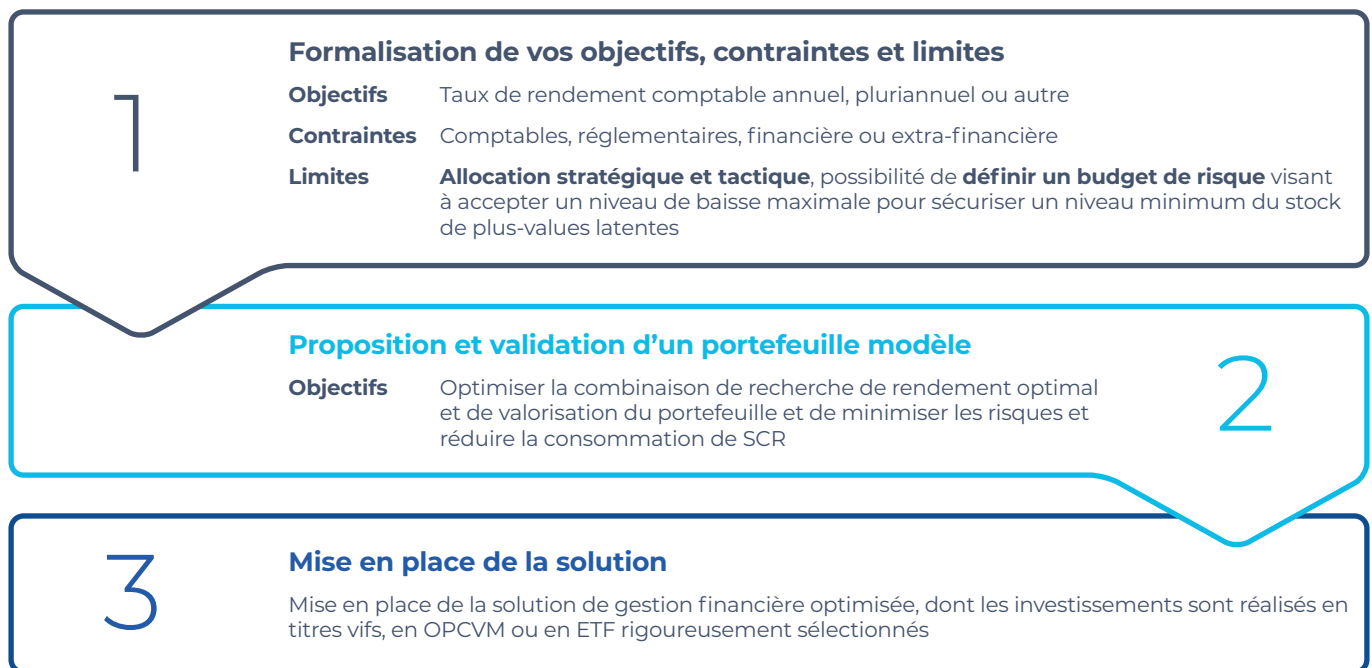
Il est important de rappeler que la définition de l'allocation stratégique et de l'allocation tactique relève de la responsabilité de l'institution, qui a la pleine connaissance de son passif. Bien entendu, des conseils et des sociétés de gestion peuvent y contribuer.

Les solutions de Prevaal Finance mises en place par le pôle Prevaal Mandats

Depuis sa création en 2012, Prevaal Finance accompagne les groupes de protection sociale, des compagnies d'assurance et mutuelles, en mettant son expertise en gestion assurantielle au service de leurs enjeux en matière de placements financiers.

Sur la base des précisions fournies : le montant de plus-values latentes à constituer ou à préserver, l'échéancier du passif, le niveau recherché de SCR marché, la baisse maximale acceptée ou un niveau de distribution attendu, Prevaal Finance proposera une allocation d'actifs stratégique construite sur la base de simulations de portefeuilles modèles. Les outils de gestion accessibles permettent à nos gérants d'accéder aux comportements historiques des indices et ainsi de définir une allocation correspondant aux besoins exprimés à la fois en termes de rendement et de niveau de risque accepté.

Les solutions de gestion sous mandat et de fonds dédiés ont pour socle la construction d'une proposition d'allocation d'actifs stratégique et son pilotage tactique, selon un processus simple, transparent et méthodique, qui peut être résumé par le schéma ci-dessous :



EN CONCLUSION

« Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va. »

Sénèque, philosophe romain

Tour ALTO - 4 Place des Saisons - 92400 Courbevoie - www.prevaalfinance.fr
PREVAAL FINANCE – SAS au capital de 1 148 000 euros – Immatriculée sous le n°751 247 719 RCS Nanterre
Adresse postale : TSA 50004 - 92926 La Défense Cedex – Agrément AMF : GP-12000013

Ces informations sont destinées exclusivement aux investisseurs « Professionnels » au sens de la Directive MIF 2004/39/CE du 21 avril 2004 et aux articles 314-4 et suivants du Règlement général de l'AMF. Elles ne s'adressent pas au grand public ou aux investisseurs particuliers non-professionnels au sens de toute réglementation locale. Ces informations non-contractuelles ne constituent en aucun cas une offre d'achat, une sollicitation de vente, un conseil en investissement dans des instruments financiers, ou un conseil juridique. Prevaal Finance n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, résultant de l'utilisation de l'une quelconque des informations contenues dans ce document, et ne saurait en aucun cas être tenue responsable des décisions prises sur la base de ces informations. Ces informations ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites ni distribuées sans l'accord écrit préalable de Prevaal Finance, au profit de toute personne ou entité tierce dans un pays ou une juridiction qui soumettrait Prevaal Finance ou l'un de ses produits à des obligations d'enregistrement dans ces juridictions ou lorsque cela pourrait être considéré comme contraire à la loi. Ces informations vous sont fournies à partir de sources que Prevaal Finance considère comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. 258_26082025